

Suède

Ce guide est destiné aux entreprises de commerce électronique qui vendent en ligne via des boutiques en ligne ou sur des places de marché.

TVA Taux normal

Le taux de TVA standard en Suède en 2023 est de 25%.

TVA Taux réduit

Un taux de TVA réduit de 12% s'applique aux hôtels, campings, certaines œuvres d'art, restauration et services de restauration.

Un taux réduit spécial de 6% s'applique à certains articles. Il s'agit par exemple des journaux et des livres. De plus, 6% s'appliquent aux réparations de vélos, de chaussures et d'autres articles en cuir, de vêtements et de linge de maison.

Les taux zéro s'appliquent:

Certains services de production (le plus souvent des services d'impression) de périodiques produits par des organismes à but non lucratif.

Les médicaments sur ordonnance sont vendus aux hôpitaux ou importés dans le pays pour être livrés.

Seuil

Depuis juillet, de nouvelles règles sont en vigueur en Suède, définissant un seuil de €10,000.

TVA déductible

Vous pouvez déduire la TVA à payer ou à payer sur les transactions suivantes:

- Livraisons intérieures de biens ou de services et opérations assimilées.
- Les acquisitions intra-UE de biens et les transactions sont traitées comme telles.
- Importation de marchandises.

Procédure d'inscription

En Suède, il existe une inscription en ligne. Il est nécessaire de remplir un questionnaire et d'envoyer des documents confirmant l'activité en Suède. La période d'examen des demandes est généralement de 3 mois.

Représentant fiscal

Pour les sociétés basées en dehors de l'UE, la désignation d'un représentant fiscal est requise.

Date de dépôt des déclarations de TVA

Le tableau suivant vous aidera à définir les déclarations de dépôt:

Période de dépôt	Chiffre d'affaires annuel
-----------------------------	--------------------------------------

Trimestriel	Le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas SEK 40,000,000	Entre le 1er du mois suivant la période de déclaration et le 12 du deuxième mois suivant la période d'imposition.
-------------	--	---

Mensuel	Le chiffre d'affaires annuel dépasse SEK 40,000,000	Au plus tard le 26 du mois suivant la période de retour.
---------	---	--

Date de paiement de la TVA

La TVA doit être acquittée simultanément au dépôt de la déclaration.



